

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
(MEPI)



# LE PAIB

LE SYSTEME PARTICIPATIF  
DE SUIVI-EVALUATION

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT  
SOCIAL, DE LA SOLIDARITE ET DES  
PERSONNES AGEES

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi

ASSOCIATION D'APPUI AUX INITIATIVES  
DE BASE (AIB)

BUREAU DE GESTION DES PROJETS

BP : E 2599  
Tél. : 22 15 89/23 35 95  
Fax : 22 15 90  
Email : [paib@cefib.com](mailto:paib@cefib.com)  
Bamako-Mali

# **LE SYSTEME PARTICIPATIF DE « SUIVI-EVALUATION » DU PAIB**

**UNE EXPERTISE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA LUTTE  
CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETE AU MALI**

*Janvier 2000*

# S O M M A I R E

▫ SIGLES ET ABREVIATIONS

▫ LIMINAIRE

▫ DESCRIPTION DU SYSTEME

0. Préambule

I. But et objectifs

II. Approche

III. Indicateurs

IV. Mécanisme/Principes de fonctionnement du système

V. Le feed back

VI. Le stockage des informations

# LIMINAIRE

## **Encadré N° 1**

Le montage d'un projet de développement aussi bon soit-il ne garantit pas l'atteinte des objectifs.

Résultant de la coopération entre plusieurs acteurs soumis aux aléas de la conjoncture et aux prérequis, provoquant des effets indirects et souvent imprévisibles, le cycle d'un projet ne saurait être complet sans la phase de suivi-évaluation.

Un projet de développement comme le disait l'autre, quel qu'il soit n'a de chance de réussir que s'il est correctement exécuté, suivi et évalué.

Les promoteurs du PAIB fort conscients de cette réalité ont octroyé une place prépondérante au « Suivi-Evaluation » dans le système de gestion du projet.

# **DESCRIPTION DU SYSTEME**

## □ O. PREAMBULE

Le système de suivi-évaluation du PAIB est un dispositif qui a vu le jour depuis 1997 pendant la phase pilote du projet après plusieurs missions et ateliers d'échanges entre les experts nationaux et les consultants de la Banque Mondiale sur la question. Il se veut participatif, dynamique, et créatif. Son caractère dynamique et participatif lui a offert la possibilité d'être constamment amélioré sans porter préjudice à l'approche et aux objectifs du projet. Cette flexibilité dans la gestion du système lui confère un caractère itératif.

### 1. BUT ET OBJECTIFS DU SYSTEME DE SE DU PAIB

Le système participatif du suivi-évaluation du PAIB consiste à rassembler, organiser et utiliser les informations dans le but de prendre des décisions, ainsi que de les échanger dans une procédure de concertation continue et dynamique.

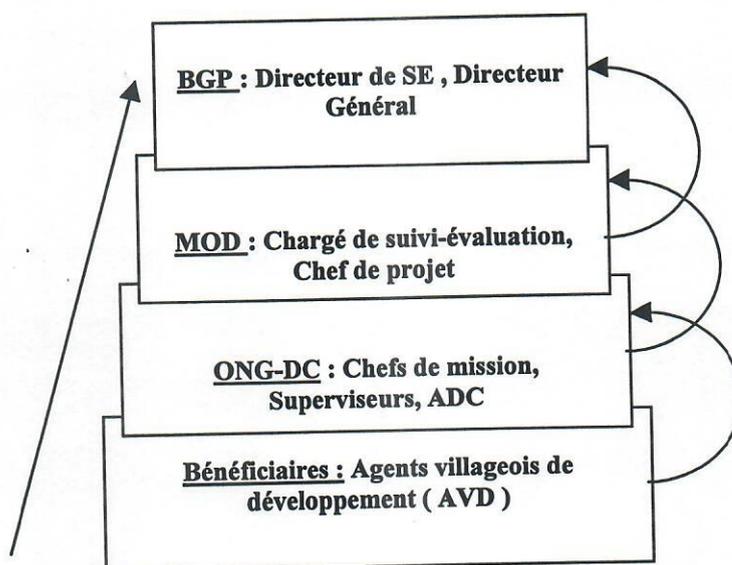
Pour atteindre ce but, le système s'assigne les objectifs qui suivent :

1. Enregistrer systématiquement à la base sur des supports conçus à cet effet, les données d'exécution des micro-projets (travaux d'infrastructure, participation communautaire, difficultés d'exécution, etc.) ;
2. Faire remonter au niveau central les informations de base suivant une procédure qui intègre le contrôle de la fiabilité, l'agrégation et l'analyse à chaque étape d'intervention ;
3. Alimenter régulièrement la base de données au niveau central et intermédiaire à partir des données issues du terrain et d'enquêtes spécifiques (situation de référence et données ponctuelles/bilan) de façon à pouvoir mesurer périodiquement les indicateurs-clés minima de suivi-exécution et de suivi-impact ;
4. Produire au rythme mensuel/trimestriel/annuel des rapports pour les différents partenaires pour leur permettre d'être au même niveau d'information, de suivre et gérer quotidiennement les activités du projet et d'enrichir les stratégies de lutte contre la faim et la pauvreté.

## II. APPROCHE

L'approche participative est la démarche prônée pour la conduite du système. Elle implique les intervenants à chaque pallier de l'exécution. A cet égard, il a été conçu et mis à la disposition des différentes catégories d'acteurs des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données en vue de créer une synergie entre les intervenants dans une atmosphère sereine et conviviale de partenariat, la gestion concertée aidant.

La collecte et la compilation des données se font de la base vers le sommet avec la participation des différents acteurs ainsi schématisée comme suit :



Les flèches indiquent le sens de la remontée des données par les différents intervenants de la base de la pyramide vers le sommet, comme schématisé ci-dessus.

Il est important de signaler que les différents paliers sont intimement liés et qu'une quelconque défaillance aussi minime soit-elle d'un des acteurs entraîne automatiquement un blocage de tout le dispositif.

***N.B. :** Un système de suivi-évaluation n'est qu'un instrument de gestion et d'évaluation. Alors aussi bien pensé et conçu soit-il, il ne vaudra que ce que ses utilisateurs voudront qu'il soit.*

### **III. LES INDICATEURS**

Les données à collecter sont déterminées en fonction d'un certain nombre d'indicateurs qui sont utilisés soit pour le suivi-exécution ou pour le suivi-impact.

#### **1. Définition du concept**

Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer les changements intervenus dans une situation donnée. Ce sont les moyens de suivre et d'évaluer les effets d'une activité.

Autrement dit :

#### **Encadré N° 2**

Les indicateurs sont des mesures spécifiques (explicites) et objectivement vérifiables des changements ou résultats découlant d'une activité.

En d'autres termes, ils servent à fournir un étalon permettant de mesurer, d'évaluer ou d'indiquer jusqu'à quel point telle ou telle activité est parvenue, par rapport aux objectifs fixés, à produire les intrants prévus (indicateurs d'intrants) ou les produits (indicateurs d'effets et d'impact).

Les indicateurs peuvent être directs, ce sont généralement les indicateurs de suivi-exécution. Par exemple : Quantité de matériaux fournie ou nombre de sessions de formation d'alphabétisation dispensées dans une communauté donnée.....

Ils peuvent aussi être indirects lorsqu'une mesure directe n'est ni possible, ni rentable (indicateurs d'impact). Il est ainsi par exemple de la valeur des biens immobiliers et des avoirs, du type d'habitation ou de dépenses de consommation qui indiquent indirectement les niveaux de revenu, ou le rapport poids-taille qui permet de mesurer l'état sanitaire.

#### **2. Caractéristiques des indicateurs**

Bien que le choix des indicateurs soit une question de bon sens, d'expérience et de connaissance des sources de données statistiques, on peut néanmoins appliquer certaines règles empiriques. C'est ainsi que, dans le meilleur des cas, les indicateurs devraient être :

### Encadré N° 3

- **Valables** – c'est-à-dire mesurer effectivement ce qu'ils sont censés de mesurer ;
- **Fiables** – c'est-à-dire vérifiables ou objectifs : les conclusions qu'on en tire devraient être identiques lorsque la mesure est faite par des personnes différentes à des moments différents et dans des circonstances différentes,
- **Pertinents** – c'est-à-dire se rapporter aux objectifs du projet,
- **Sensibles** - c'est-à-dire sensibles aux changements intervenus dans la situation,
- **Spécifiques** - c'est-à-dire reposer sur les données disponibles,
- **Rentables** – les résultats devraient être à la mesure du temps et de l'argent qui leur ont été consacrés,
- **Actuels** – il devrait être possible de collecter les données assez rapidement.

*N.B. : Rares sont les indicateurs qui satisfont à tous ces critères. Mais, ils peuvent néanmoins indiquer des orientations et des ordres de grandeur et d'aider par là même à procéder à des comparaisons dans le temps ou entre différents domaines ou groupes d'individus à un moment donné.*

#### IV. MECANISME DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

Le système participatif de SE du PAIB se compose du suivi-exécution et du suivi-impact.

##### 1. Le Suivi-exécution

Le Suivi-exécution commence dès que les ADC sont installés dans les villages. Ce suivi est permanent et régulier et couvre toutes les phases de la vie du micro-projet (préparation-exécution-exploitation). Il est fait à différents niveaux de gestion du micro-projet.

a) Niveau exécutants : Il nécessite les activités suivantes :

- Collecte journalière des données à la base par les ADC, AVD et MO.
- Intégration hebdomadaire des données journalières (fiches hebdomadaires)
- Remplissage des fiches mensuelles (superviseurs/ONG-DC),
- Contrôle de conformité des données par les chefs de mission des ONG-DC.

b) Niveau MOD

- Analyse des fiches mensuelles,
- Production de rapports spécifiques mensuels de SE (chargés de SE/MOD)

c) Niveau central (BGP)

- Production de rapports trimestriels de synthèse
- Mise à jour de la base des données,
- Information régulière des partenaires sur l'état d'avancement des programmes délégués à travers des bulletins d'information publiés régulièrement (une fois/an).

2. Le suivi-impact

Contrairement au suivi-exécution, le suivi-impact est ponctuel. Il est programmé depuis la phase préparatoire et tient lieu d'évaluation diagnostique « *ex-ante* » en vue de faire l'état des lieux par rapport aux aspects à évaluer plus tard . L'exercice peut être répété une fois par an afin d'apprécier les résultats produits par les activités.

Ce suivi nécessite la collecte de données à différents niveaux aussi :

a) Niveau exécutants

- Administration des fiches d'identification,
- Administration des supports d'enquêtes spécifiques.

b) Niveau MOD

- Préparation et suivi des enquêtes spécifiques à mener par le SLACAER et les services socio-sanitaires ;
- Appui aux enquêteurs pour l'organisation des missions dans les villages pour toutes les enquêtes commanditées par le BGP ;
- Préparation et suivi des enquêtes participatives pour leurs zones d'intervention (ce cas n'est pas fréquent).

c) Niveau BGP

- Préparation et suivi des enquêtes participatives, des études de faisabilité et des enquêtes spécifiques,
- Synthèse des différentes données collectées, saisie des données et leur stockage dans la base des données,
- Diffusion des informations à travers les bulletins d'information produits par le BGP,
- Production des rapports de synthèse.

V. LE FEED-BACK

Au niveau central (BGP), il est prévu la production au rythme annuel d'un bulletin d'information qui est établi à partir des données issues du système de suivi-évaluation du projet. Ce document est disséminé au sein de l'ensemble des intervenants.

Par ailleurs, le BGP prévoit organiser avec les intermédiaires des ateliers de restitution des résultats du suivi-exécution. Ces ateliers seront le cadre approprié pour passer en revue le dispositif mis en place.

VI. LE STOCKAGE DES INFORMATIONS

Le BGP dispose d'une base de données informatisée sous le logiciel Access 97 qui est alimentée à partir des données fournies par les supports au niveau central et provenant des MOD.

Cette base de données comporte :

- Un menu Programmation/bilan,
- Un menu Suivi-exécution,
- Un menu Suivi-impact,
- Un menu Portrait des acteurs,
- Un menu Données secondaires.

**N.B :**

- ♦ *Le menu Programmation/bilan est alimentée pour toute la vie du micro-projet. Il permet un suivi des activités par rapport à la planification aux niveaux local, commune, cercle, région et BGP.*
- ♦ *Le menu Suivi-exécution est alimenté mensuellement avec la synthèse des données mensuelles collectées à la base.*
- ♦ *Le menu Suivi-impact après le stockage des données de la situation de référence est alimenté une fois par an avec les résultats des enquête/ bilan.*
- ♦ *Le menu Portrait/acteurs est alimenté une seule fois avec les données des différentes études ( enquêtes participatives et CAP, études de faisabilité et enquêtes spécifiques). Pour un suivi de l'impact du projet sur les différents acteurs, des études peuvent être commises une fois par an pour analyser la situation du village et des structures en question dont les résultats vont aussi être stockés dans la base en vue d'une exploitation future.*